

Publié sur le site internet le 24/11/2022

Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 23/11/2022

N° unique de télétransmission 078-200081370-20221116-D-2022-11-007-DE

Délibération N° 2022 11 007

OBJET : AEP – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le SEIZE NOVEMBRE à 18h30

Le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Moulin à Prunay-en-Yvelnes, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALARDEAU, Président du SEASY.

Sont Présents :

	DELEGUES	SEASY	CARTE AEP	CARTE ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AVENEL François (à partir du point n°3)	X	X	
	BAGUENIER Arnaud	X	X	X
	BERNIER Didier	X	X	X
	BOURGY Marc	X	X	X
	COQUELLE Daniel	X	X	X
	DEBETANCOURT Didier	X	X	
	DRAPIER Valère	X	X	X
	GATINEAU Christian	X	X	X
	GODEAU Hervé	X	X	X
	HENRY Xavier	X	X	X
	JEGAT Joëlle	X	X	X
	KARM Jean-Marie	X	X	X
	KRAEMER Gérard	X	X	X
	LE SCIELLOUR Claude	X	X	X
	LELARGE Alain	X	X	X
	LOPEZ Antoine	X	X	X
	MALARDEAU Jean-Pierre	X	X	X
	PORTHAULT Jérôme	X	X	X
	PRUVOST Pascal	X	X	X
	TROGER Jacques (pouvoir de BARDIN Dominique)	X	X	X
CA ETAMPOIS				
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent (à partir du point n°4)	X	X	
	MORIN Yvan	X	X	
CORBREUSE	CORREIA José	X	X	
	SARRAZIN Fabrice	X	X	
GARANCIERE-EN-BEAUCE	MOUSSY Corinne	X		X
	TOTAUX	25 (+1 pouvoir)	24 (+1 pouvoirs)	19 (+1 pouvoir)

Autres personnes présentes

Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services
Madame Marie-Aude de MOLLIENS, Directeur Adjoint

Absents excusés : Monsieur Dominique BARDIN qui donne pouvoir à Monsieur Jacques TROGER, Madame Katherine BICENKO, Madame Isabelle COPETTI, Monsieur Hugues SAISY.

Le quorum étant atteint, le comité peut valablement délibérer.

Monsieur Didier BERNIER est élu secrétaire de séance.

Date convocation	09/11/2022
Nombre délégués en exercice	40
Nombre délégués prenant part au vote	24
Pour	25
Contre	-
Abstentions	-

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction comptable M49 applicable au service public à caractère industriel et commercial ;

VU le contexte et les orientations générales pour 2023 ;

VU le projet de débat d'orientations budgétaires 2023 pour le budget eau potable ;

OUI la présentation du DOB 2023, pour la compétence « Eau potable » et le débat sur ce document d'orientations ;

CONSIDERANT la nécessité de prendre acte de la présentation du débat d'orientations budgétaires ;

Le Comité prend acte de la présentation du débat d'orientation budgétaire 2023 pour la compétence eau potable et du débat sur ce document d'orientation.

Fait à Ablis, le 21 Novembre 2022



Le Président : Jean-Pierre MALARDEAU

Le Président, soussigné, certifie que la délibération a été affichée au Syndicat le 24 Novembre 2022 et rendue exécutoire conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, modifiée et complétée par la loi du 22 juillet 1982 et transmis à Monsieur le Préfet des Yvelines, le 24 novembre 2022.